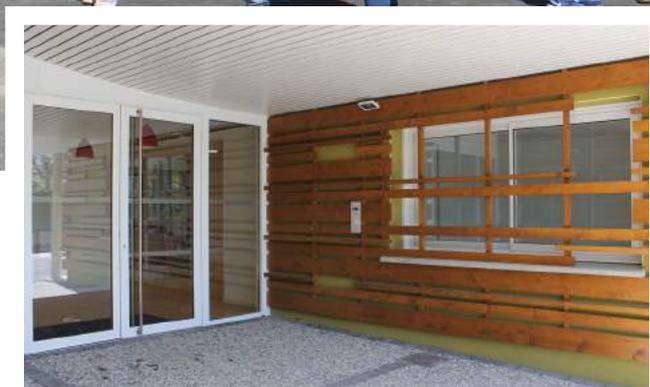




# LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune

Avril 2017 N°6



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

08

Fin des travaux à l'École  
maternelle et Centre  
d'animation du Chêne Vert

09

Travaux  
à la micro-crèche

14

Présentation  
de l'ASVP

15

Économie :  
Finances

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :  
[www.gagnac-sur-garonne.fr](http://www.gagnac-sur-garonne.fr)



Mairie de Gagnac-sur-Garonne



# Édito

## :: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,  
Chers Gagnacais,

Avec l'arrivée des beaux jours, notre territoire se distingue et favorise la pratique du sport et de loisirs. Je vous invite en cette période printanière à découvrir ou redécouvrir, à pied ou à vélo notre espace embelli en bord de Garonne.

Gagnac est une ville qui avance, portée par notre volonté de mener à bien les projets nécessaires à la qualité de vie de ses habitants. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape pour mieux répondre aux attentes des Gagnacais et coller aux usages des internautes, ces besoins ont pour nom la rapidité d'accès à l'information et l'interactivité entre les individus.

Nous avons rénové notre site internet, notre journal municipal est accessible en ligne, la commune dispose d'une page Facebook, pour rester en contact permanent avec chacun d'entre vous.

Je tiens à rassurer celles et ceux qui ne sont pas adeptes de ces nouvelles technologies ou qui ne voudraient pas s'en doter, nos outils de communication s'additionneront. Vous continuerez à recevoir nos publications papier et nous continuerons à répondre à vos courriers. Avec l'utilisation de ces différents outils, notre volonté est bien l'ouverture à tous les Gagnacais.

Dans un souci de multiplication des moments d'échanges avec l'ensemble des Gagnacais, je vous convie à une réunion publique de mi-mandat, le 23 mai prochain. Ce moment sera l'occasion pour mon équipe et moi-même de vous présenter les projets réalisés, ceux à venir d'ici la fin du mandat et d'être à l'écoute de vos attentes.

Bien fidèlement à vous.

Michel Simon  
Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, ASCG photo, Drone Sud Toulouse, Sapann-Design - Freepik.com, Pixabay • Conception : Human's Connexion - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Reprint - 31 rue André Vasseur - 31200 Toulouse - 05 34 25 69 14 - Tirage à 1 700 exemplaires



Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en juillet  
2017 !

## :: Sommaire

### 02 Éditorial

### 04 Informations communales

- Réunion publique de mi-mandat
- Compte-rendu des Conseils municipaux
- Cérémonie de citoyenneté
- Bourse aux Jobs d'été
- Communication
- CAP 700 Emplois
- Forum emploi Toulouse
- Conseil municipal d'enfants

### 06 Informations pratiques

- Recensement citoyen
- Nuisances sonores
- Carte Nationale d'identité
- Permanences d'urbanisme
- Piscines
- Rentrée scolaire 2017/2018
- Départ à la retraite de Marie-Josée Longuefosse
- État civil
- Numérotation des Gagnacais

### 08 Affaires scolaires

- Fin des travaux à l'École maternelle et au Centre d'animation du Chêne Vert
- Poursuite des travaux à l'École élémentaire
- Microcrèche « Les Merveilles de Gagnac »
- Bibliothèque
- KÉSAKO : Journée des « ptigrands »
- Carnaval de l'École maternelle
- Les vacances au CAJ
- Les vacances de printemps au Centre d'animation

### 11 Économie et social

- CCAS : Atelier Mémoire
- Finances

### 14 Services Municipaux

### 15 Toulouse Métropole

- Les aires de grand passage

### 16 Environnement

- Jardins familiaux
- La Cabane Récup
- Nettoyage des berges de Garonne

### 18 Culture

- Exposition de peintures
- Journée Culture à l'École élémentaire
- Festival « Boudu la Jongle, village de cirque »
- Exposition des Artistes Toulousains

### 20 Associations

- Comité des Fêtes
- Association des Parents d'Élèves
- ASCG

### 24 Agenda des manifestations



\* La rubrique KÉSAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

## Infos contacts

### 🏠 Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

### 🕒 Heures d'ouverture

- Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis : 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h
- Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h
- Samedis matins : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil (selon planning affiché)

### 📞 Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

### 📞 Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

### 📄 Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de ramassage d'ordures ménagères



### Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants presse de Gagnac

### 📄 Correspondants presse

#### La Dépêche

Sylvain Marsol : 07 70 27 41 05

#### Le Petit Journal

Philippe Latre : 06 03 85 27 04



**:: Emploi**

## Bourse aux Jobs d'été

La quatorzième Bourse aux Jobs d'été organisée par le Comité de Bassin d'Emploi Nord 31 s'est tenue à Gagnac, le mercredi 29 mars.

Une trentaine d'entreprises (sociétés de services à la personne, SNCF pour embauche de contrôleurs, Mediapost, Decathlon, Pôle Emploi, Mission locale,...) ont présenté 250 offres d'emplois dédiées aux jeunes et étudiants. Plus de 300 jeunes ont profité de cette après-midi pour essayer de décrocher un emploi.



Rappelons que les jeunes des communes partenaires du CBE Nord 31 (Aucamville, Bruguières, Fonbeuzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Lespinasse et Saint-Alban) peuvent contacter le CBE 31 au 05 62 75 38 37 pour suivre les offres d'emplois diffusées.

**:: Emploi**

## Forum emploi Toulouse

Carrefour Emploi Toulouse Métropole, les jeudi 18 et vendredi 19 mai 2017 au parc des expositions de Toulouse, s'impose comme le rendez-vous du recrutement du territoire.

Il s'adresse aussi bien aux employés qu'aux ouvriers, techniciens, agents de maîtrise, militaires en reconversion, contremaîtres ou cadres ainsi qu'aux étudiants en recherche d'apprentissage ou d'une orientation professionnelle. 250 employeurs et centres de formation sont attendus afin de permettre à chacun de proposer ses compétences pour un contrat, une formation en alternance ou un stage. Des ateliers et conférences seront proposés tout au long des deux journées. Plusieurs univers thématiques s'adressent aux candidats. L'accent sera plus particulièrement porté sur la filière numérique/informatique/information, l'aéronautique et les industries associées, les services à la personne, sans oublier la reconduction de l'espace « Autres alternatives vers l'emploi ».

### Mode d'emploi pour des candidats prêts à l'emploi :

- 1 Je trouve mes offres d'emploi et formation sur [midi-emploi.fr](http://midi-emploi.fr)
- 2 Je prépare mes entretiens
- 3 Je rencontre mon futur employeur



**:: Citoyenneté**

## Cérémonie de citoyenneté

La Commission Qualité de Services a invité les jeunes Gagnacais nouvellement inscrits sur les listes électorales pour une cérémonie de citoyenneté.



Après une présentation des symboles de la République, un rappel des symboles de la France, ces nouveaux électeurs ont été informés des droits et devoirs que leur confère la majorité. Chacun des présents s'est vu remettre sa carte d'électeur et un livret citoyen, guide pédagogique à destination des nouveaux électeurs. Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

**:: Municipalité**

## Réunion publique de mi-mandat

La municipalité organise une réunion publique de mi-mandat le mardi 23 mai, à 20 h 30. Ce moment sera l'occasion de présenter les réalisations accomplies depuis le début du mandat et de détailler celles à venir d'ici 2020. Cette réunion sera ainsi l'occasion d'un échange avec les administrés sur les actions menées par la municipalité.

**:: Communication**

## Communication



À compter du 2<sup>nd</sup> semestre, la Commission Communication enverra régulièrement des Newsletters électroniques aux personnes en ayant fait la demande via le site internet de la commune. **N'hésitez pas à vous inscrire !**

**:: Emploi**

## CAP 700 Emplois

Les dix maires des communes (Fenouillet, Fonbeuzard, Bruguières, Aucamville, Saint-Alban, Gratentour, Saint-Jory, Lespinasse, Castelginest, Gagnac-sur-Garonne) les plus impactées par l'extension du centre commercial de Fenouillet ont uni leur force dès 2015 pour soutenir l'installation de nouvelles entreprises et favoriser l'employabilité des demandeurs d'emploi du territoire. Le programme CAP 700 emplois a permis l'embauche de 214 personnes habitantes des dix communes partenaires ce qui représente 29 % des emplois sur l'ensemble du nouveau centre commercial. 65 CV de Gagnacais ont été reçus et 10 personnes ont été embauchées soit un taux d'embauche de 15,4 %.

**:: Municipalité**

## Compte-rendu des derniers Conseils municipaux

### ■ Compte-rendu du Conseil municipal du 27 février 2017 :

**Finances :** adoption du compte de gestion 2016, adoption du compte administratif 2016, affectation du résultat 2016, adoption du budget primitif 2017, demande de subventions pour la rénovation micro-crèche, la mise en accessibilité des bâtiments communaux et la zone piétonne Campistron

**Associations :** vote des subventions 2017 aux associations

### ■ Compte-rendu du Conseil municipal du 27 mars 2017 :

**Finances :** vote des taux d'impôts locaux, indemnité des élus

**Ressources humaines :** création d'un poste à temps non complet d'adjoint d'animation territorial

**Divers :** tirage au sort des jurés d'assises pour 2018, pose de deux appliques lumineuses sur la façade de l'École maternelle

**:: Municipalité**

## Conseil municipal d'enfants

Le Conseil municipal d'enfants sous le signe de la solidarité et de la laïcité.

Le choix des jeunes élus s'est porté cette année sur l'association du Secours Populaire et leur projet « Copain du monde ».

L'objectif est de collecter un maximum de produits d'hygiène pour enfants et venir en aide aux familles rencontrant des difficultés. Les jeunes élus vont créer une affiche pour lancer l'opération. La collecte se tiendra lors de la fête du Centre de loisirs grâce à un stand de jeu où le paiement se fera avec des produits d'hygiène. Un carton sera aussi mis à disposition au Centre de loisirs.

Lors des vœux du maire en janvier dernier, les conseillers élus avaient évoqué ce que représentait pour eux la laïcité. Ce thème prendra racine à Gagnac puisqu'ils ont décidé de planter un arbre symboliquement sur la commune. Cet arbre représentera les valeurs du bien vivre ensemble, de la paix et de la tolérance.

## :: Administration

## Carte Nationale d'Identité

## Prolongation des délais de validité

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

## Délivrance des cartes d'identité

Depuis le 7 mars 2017, la préfecture de la Haute-Garonne met en œuvre le plan « préfecture nouvelle génération » (PPNG) qui modifie les conditions de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) en les harmonisant avec la procédure appliquée aux passeports dans un objectif de simplification et de sécurisation des procédures de délivrance.

26 communes de Haute-Garonne, équipées de dispositifs biométriques, sont compétentes depuis le 7 mars 2017, pour recueillir les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité. Les plus proches communes auxquelles les Gagnacais peuvent s'adresser pour réaliser leurs cartes d'identité sont Castelginest, Blagnac, Grenade ou Toulouse.

## :: Communication

## Numérotation des Gagnacais

À compter d'avril 2017, les Gagnacais seront numérotés afin de faciliter leur archivage.



La numérotation des publications a commencé arbitrairement avec le numéro de janvier 2016. Quatre Gagnacais sont diffusés tous les ans (février, avril, juillet et octobre).

Ces publications sont consultables sur notre site web et sont distribuées dans l'ensemble des boîtes aux lettres des administrés. Pour les personnes souhaitant se procurer un exemplaire papier d'une précédente édition, il y a possibilité d'en demander en mairie (sous réserve de sa disponibilité effective).



## :: Cadre de vie

## Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ...ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle.

## :: Cadre de vie

## Piscines

Toutes les piscines privatives, neuves ou existantes, enterrées ou semi-enterrées, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Malheureusement, chaque année, les noyades d'enfants rappellent qu'une piscine peut être synonyme de danger. La Préfecture de la Haute-Garonne rappelle qu'aucun des dispositifs proposés, ne peut remplacer la vigilance constante des parents ou adultes responsables des enfants.

## Équipez votre piscine

(enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité. La loi prévoit **4 dispositifs** :

- Les **barrières, abris de piscine ou couvertures** : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les **alarmes sonores** : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.

*Les barrières sur 4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.*

## Pendant la baignade

- Pensez à poser à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

## Après la baignade

- Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.
- Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), Retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus :

[www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines)  
[www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine](http://www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine)

**Attention !**  
Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

## Dans les piscines publiques

- Surveillez les enfants pour éviter qu'ils se dirigent seuls vers les bassins. Accompagnez-les dans l'eau et restez auprès d'eux.
- Informez-vous sur le règlement intérieur de la piscine et respectez-le.
- En cas de problème, prévenez immédiatement le personnel chargé de la surveillance.



## Recensement citoyen

## Quand et comment se faire recenser ?

Dès 16 ans, les jeunes doivent impérativement se faire recenser dans la mairie de leur commune ou sur internet (site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr), rubrique « recensement citoyen »). Si le recensement a été fait sur internet, l'attestation de recensement est envoyée dans les 10 jours par la mairie ou elle est disponible dans le porte-document du compte personnel.

Un jeune français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune, devenu Français entre 16 et 25 ans, doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française, mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans. En cas d'oubli, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

## Pourquoi se faire recenser ?

L'attestation de recensement permet de se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il n'est pas délivré de duplicata, mais en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont le jeune dépend.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC, de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Pour en savoir plus : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## :: Cadre de vie

## Départ à la retraite de Marie-Josée Longuefosse



Marie-Josée Longuefosse a créé la pharmacie à Gagnac en 1984. Celle-ci était alors située Rue du Vieux Moulin, à la place de l'actuelle auto-école. En 1990, elle a transféré la pharmacie sur la Place de la République. Serviable et à l'écoute de ses clients, elle a géré son entreprise avec grand professionnalisme. Après 32 ans d'exercice, elle a cédé son officine à Sabrina Jaillard et Laurent Freynet. Nous souhaitons une très heureuse retraite à Marie-Josée Longuefosse et la bienvenue aux nouveaux pharmaciens !

## :: Scolarité

## Rentrée scolaire 2017/2018

Pour une première inscription à l'École maternelle (enfants nés en 2014) ou élémentaire (enfants entrant au CP), les parents doivent se rendre à l'accueil de la mairie. Le formulaire d'inscription doit être dûment rempli, signé et accompagné du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Une attestation d'inscription est délivrée par M. le Maire. La famille prend ensuite rendez-vous avec la directrice pour finaliser l'inscription.

## :: Urbanisme

## Permanences d'urbanisme

Les services de Toulouse Métropole assurent une permanence urbanisme les mardis après-midis des semaines paires, sur rendez-vous uniquement. Le Conseiller Municipal délégué à l'Urbanisme reçoit sur rendez-vous les jeudis matins.

## NUMÉROS D'URGENCE

ERDF  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Suez eau : 08 11 90 29 03

Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)  
Véolia Eau : 05 61 80 09 02

Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur  
Toulouse Métropole : 05 81 91 73 81 ou 05 81 91 73 66

Pharmacies-Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

## ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Elio JOUANNE | Agathe MOULAS | Valérian ROUJEAN | Lina ALESI | Gabriel JOUCLA | Johan BÉTEILLE | Apolline GOMES | Victoire DAUNIC LABORIE | Léo RAULET COMALBERT

MARIAGE

Jean-Marc PORTIER et Fabien NYS

DÉCÈS

Jean-Marc GAFFAJOLI | Michel GOEMAN



Grande photo : Vue sur l'extérieur depuis la rue du Chêne vert | Petites photos, de gauche à droite : Le nouveau hall d'accueil | Nouvelle salle de classe | Le dortoir.

:: Projet

## École maternelle et Centre d'animation du Chêne Vert

À la rentrée des vacances de printemps, parents et enfants de l'École maternelle et du Centre d'animation du Chêne vert ont pu profiter, pour la première fois, des nouveaux locaux.

Les enfants de l'École maternelle bénéficient désormais de locaux agrandis et rénovés comportant notamment une nouvelle salle de classe, un nouveau dortoir (pouvant accueillir l'ensemble des enfants) ainsi que de nombreuses autres améliorations (sanitaires supplémentaires à l'extérieur, nouveaux rangements, sols réhabilités,...).

Côté Centre d'animation, les services s'installent dans de nouveaux bureaux. Le hall commun avec l'école, repensé et réaménagé, permet dorénavant d'assurer l'accueil des enfants et de leur famille.

La période des vacances de printemps a permis de donner la touche finale avant la mise en service des nouveaux locaux. L'implication et le travail acharné des services municipaux (services techniques, ATSEM, service d'entretien, équipe du Centre d'animation) et des enseignants pendant les deux semaines des vacances ont permis de faire que cette rentrée se déroule de la meilleure manière. Nous tenons ici à les remercier pour le travail réalisé et sommes convaincus que ces locaux agrandis et embellis donneront à la communauté éducative et aux jeunes Gagnacais un outil de travail performant et un cadre de vie agréable.



:: Projet

## École élémentaire

Les deux semaines de vacances de Printemps ont été mises à profit pour réaliser des phases importantes du chantier de rénovation. Le nouveau préau a été installé et est maintenant bien visible. Les travaux de ravalement de façade et la mise en peinture du bâtiment ont démarré. Enfin les anciennes menuiseries extérieures, côté cour, du bâtiment en rez-de-chaussée ont été remplacées par des menuiseries en aluminium qui amélioreront l'isolation phonique et thermique du bâtiment.

:: Culture

## Bibliothèque

La bibliothèque en chiffres (2016) :

<b>569</b> inscrits	<b>1461</b> ouvrages prêtés par la Médiathèque Départ.
<b>415</b> emprunteurs actifs	<b>386</b> livres achetés
<b>6541</b> documents empruntés	<b>1021</b> livres donnés par les Gagnacais
<b>9411</b> ouvrages en rayon	<b>208</b> ouvrages éliminés



Les actualités

Samedi 18 mars 2017, la conteuse Brigitte Mondini et son accordéon diatonique ont captivé les petits et les grands Gagnacais avec ses histoires sur le thème « Le loup est revenu ! ». Le public était au rendez-vous.

Une séance de « Kamishibai » (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois à trois portes) est prévue le 17 juin. Isabelle Bedhet, de la compagnie « Théâtre de la Terre », animera cette séance.

Courant mars, la bibliothèque a accueilli l'exposition photos « Les Petites Planètes » de Bruno Real (photographe amateur autodidacte). Il s'agissait de prises de vue panoramiques à 360° assemblées sur ordinateur et tirées sur toile ensuite. Le résultat donne des images anamorphiques, des sphères-paysages flottant dans le ciel. Après cette exposition, et afin de rendre l'Art accessible à tous, la bibliothèque accueille à partir du 18 avril les toiles de Benoît BENHAMOU (artiste peintre Gagnacais).

Erratum (Gagnacais de février dernier)

Voici le lien de connexion au portail numérique en ligne proposé par la Médiathèque numérique du **Conseil Départemental de Haute-Garonne** : [media31.mediathèques.fr](http://media31.mediathèques.fr)

Info printanière :

C'est le Printemps, l'époque du rangement !  
Ne jetez pas vos livres, offrez-les à votre bibliothèque !

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 15 h à 18 h 30 / Mercredi de 14 h à 18 h 30 / Jeudi de 15 h à 18 h  
Samedi de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires).



:: Projet

## Les Merveilles

## Microcrèche « Les Merveilles de Gagnac »

Les travaux de rénovation engagés par la municipalité sur le bâtiment de la micro-crèche viennent de débiter et, à la rentrée de septembre la structure pourra ré-ouvrir.

La micro-crèche est une structure pouvant recevoir collectivement dix enfants au maximum. Une telle structure permet d'associer les avantages des structures d'accueil collectif à ceux de la garde individuelle. Accompagnés par des professionnels de la petite enfance qualifiés, votre enfant pourra bénéficier d'une prise en charge personnalisée tout en se socialisant sereinement au sein d'une structure à taille humaine.

Cette crèche privée, gérée par Céline ELBAZ, accueillera dix enfants à partir de la rentrée de septembre 2017 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, en accueil régulier ou occasionnel.

Les préinscriptions sont ouvertes et accessibles via le site de la micro-crèche [www.crechedesmerveilles.fr](http://www.crechedesmerveilles.fr) ou en contactant par Mme Virginie VINGERT au Point info famille le mardi de 14 h à 18 h et le jeudi de 15 h à 18 h à la mairie au **05 62 22 93 57**.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Céline ELBAZ au **07 81 31 49 03** ou [contact@crechedesmerveilles.fr](mailto:contact@crechedesmerveilles.fr).

## Kézako : Journée des « pti'grands »

Dans le cadre des journées de transversalité proposées par le RAM vous avez la possibilité de participer aux trois journées passerelles organisées à l'École maternelle et au Centre d'animation en juin et juillet.

**Qui est concerné ?** Les enfants en garde chez une assistante maternelle ou à la MAM. Vos enfants seront accueillis par les enseignantes dans les classes puis dans un deuxième temps par les animateurs du centre en présence de leur assistante maternelle ou d'un de leurs parents.

Plus de renseignements au **05 32 22 93 57** auprès de Virginie VINGERT.



:: Animation

## Carnaval de l'École maternelle

Le carnaval de l'École maternelle s'est déroulé samedi 25 mars par une belle après-midi ensoleillée. Les parents d'élèves de l'École maternelle tiennent à remercier les enseignantes, les ATSEM, le Centre d'animation et la municipalité pour l'organisation de cet événement qui a ravi petits et grands. Un remerciement particulier aux parents qui ont apporté crêpes, beignets et pâtisseries. Le bénéfice des ventes alimente la coopérative scolaire. Le carnaval s'est clôturé par un lâcher de ballons et un goûter offert par la municipalité.



:: Vacances

## Les vacances au CAJ

Pour ces vacances de printemps, les jeunes du CAJ ont pu participer à un chantier au cours de la première semaine en partenariat avec l'association LMG (le mouvement graphique). Ils ont ainsi réalisé une fresque en graff dans la salle Campistron.

Pour la deuxième semaine, les jeunes ont pu bénéficier d'un stage tennis avec un intervenant extérieur. En complément, différentes activités ont été proposées tout au long des vacances : sortie patinoire, activités manuelles, équitation, accrobranche avec le Centre d'animation. Les jeunes de Gagnac ont également rencontré les jeunes

du PAJ (Point Accueil Jeunes) de Fonbeauzard lors d'une activité sportive, l'archery battle, sorte de Paint-Ball avec des arcs.

Des vacances sportives en résumé avec la chance d'un temps agréable tout au long des deux semaines !



Le graph réalisé dans la salle Campistron.



:: Vacances

La sortie à Pyrénées Hô.

## Les vacances de printemps au Centre d'animation

Les enfants du Centre d'animation étaient de petits aventuriers pendant ces vacances de printemps !

Ils ont d'abord confectionné leur équipement d'aventurier, gourdes, jumelles... puis sont partis en « rando » jusqu'à la passerelle.

Les maternelles ont passé une demi-journée à « Hopy parc » et les élémentaires une journée à « Pyrénées Hô » où ils ont crapahuté comme des grands aventuriers...

Économie et social

:: CCAS

## Atelier Mémoire

Vous êtes retraité(e), vivez à votre domicile ?

Vous perdez vos clefs, cherchez vos lunettes, un nom ou un mot reste bloqué sur le bout de la langue, vous manquez un rendez-vous... Ce ne sont pas vraiment des troubles de mémoire, mais des petits oublis quotidiens sources d'inconfort.

La mémoire peut s'entretenir et se développer tout au long de la vie. Faire travailler sa mémoire est un gage d'équilibre intellectuel, affectif et social. L'Atelier Mémoire, un lieu de réflexion, d'échanges et de meilleure connaissance de soi, c'est une activité pour stimuler et entretenir votre mémoire. Il est animé par un professionnel formé à une méthode d'activation cérébrale.

Le CCAS et la CARSAT Midi-Pyrénées (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) initient et financent un atelier dans votre commune dès le mois de septembre, pour une durée de 12 semaines et pour un groupe entre 10 et 15 personnes. Chaque atelier dure 1 h 30.

**Coût : 36 € pour l'ensemble de l'atelier, 16 € pour les personnes non imposables.**

**Pour tous renseignements, s'adresser au CCAS en mairie.**

En janvier 2018, un atelier équilibre suivra.



Finances

## Approbation des comptes 2016 et vote du budget 2017

Le vote du budget est un moment clé dans la vie d'une commune. Il s'agit de prévoir l'ensemble des dépenses de l'année et d'évaluer les recettes.

### Budget de fonctionnement

Le **budget de fonctionnement** rassemble l'ensemble des recettes (perception des impôts locaux, dotations de fonctionnement de l'État, attributions de Toulouse Métropole, produits des services communaux tels que la restauration scolaire, le Centre d'animation ou la location des salles communales) et des dépenses (charges de personnel, achat de fournitures et de services,...) liées au fonctionnement de la commune.

2 073 207 €

Dépenses de fonctionnement pour l'année 2016

- 60 % Charges de personnel
- 24 % Charges à caractère général
- 12 % Charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnité des élus, participation aux syndicats de regroupement,...)
- 4 % Charges financières (intérêt d'emprunt)

2 659 550 €

Recettes de fonctionnement pour l'année 2016

- 35 % Impôts locaux
- 32 % Attribution de Toulouse Métropole
- 23 % Dotations de l'État et de la CAF (qui participe au financement des activités liées à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse)
- 10 % Produits des services (cantine, centre de loisirs, repas à domicile, location des logements communaux, location des salles communales)



La bonne gestion du budget de fonctionnement 2016 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 586 343 € qui a été affecté à la section investissement afin d'équilibrer le budget de fonctionnement.

### Quelques chiffres clés

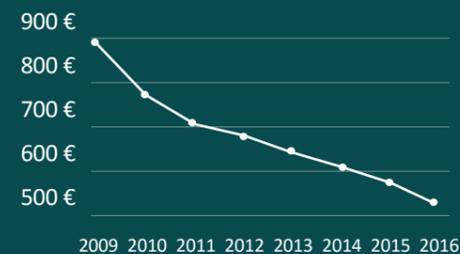
35 000 €

Économie d'énergie (électricité) entre 2015 et 2016

23 %

La dette par habitant de Gagnac est inférieure de 23 % à la moyenne de la strate. (valeur moyenne de la strate : environ 700 € en 2015)

Dette par habitant et évolution au cours des dernières années :



Les recettes du budget d'investissement proviennent :

827 000 €

de l'autofinancement communal (excédent reporté, capitalisé et budgétisé)

725 000 €

des subventions

85 000 €

Projet Urbain Partenarial (PUP)

250 000 €

de l'emprunt

230 000 €

amortissement immobilisations corporelles

258 000 €

du fond de compensation de la TVA

### Les grandes orientations budgétaires

Afin de garantir la qualité de services aux administrés et de maintenir un niveau d'investissement suffisant, la municipalité se fixe les objectifs suivants :

- Poursuite de l'optimisation des dépenses d'ordre général (électricité, contrats de prestataires,...).

- Gestion optimale de la masse salariale (recours aux contrats aidés).

- Aucune augmentation des taux d'imposition communaux (taxe d'habitation et taxe foncière), alors que la pression fiscale actuelle, qui indique si la commune est plus ou moins fortement imposée, est inférieure à la moyenne de la strate.

- Poursuite des investissements afin d'offrir aux Gagnacais des structures durables et adaptées aux besoins croissant de la population, en particulier concernant le groupe scolaire et les équipements communaux.

### Budget investissement

Le **budget investissement** correspond aux achats durables effectués par la commune pour développer et mettre en œuvre les services publics (construction ou rénovation des bâtiments, achat des équipements indispensables au fonctionnement, remboursement des emprunts,...). Les recettes du budget d'investissement proviennent des subventions perçues, de l'autofinancement communal ou du capital emprunté.

2 375 000 €

Budget de dépenses en investissement pour l'année 2017



27 % pour les travaux d'extension de l'École maternelle



7 % pour le remboursement du capital des emprunts



23 % pour les travaux de rénovation de l'École élémentaire



7 % de réserves pour dépenses imprévues d'investissement



15 % pour la rénovation de la micro-crèche



5 % pour la sécurisation du site de Campistron (création d'un espace piétonnier et entretien des bâtiments)



12 % pour l'entretien général des bâtiments communaux et l'achat de nouveaux équipements pour les services



3 % pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux



1 % pour le lancement des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire



**:: Les Services Municipaux**

## L'Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP)

Les services municipaux œuvrent au quotidien pour rendre le meilleur service possible aux Gagnacais. La Commission Communication a souhaité mettre à l'honneur chacun de ses services au fil de ces publications. Nous allons nous intéresser, dans ce numéro, à l'ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique).

**Questions/Réponses avec Eric Reverte (ER), ASVP de la commune.**

### Quelles sont vos principales missions ?

**ER :** Je suis chargé de relever les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules, c'est-à-dire informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques, d'alerter M. le Maire d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur la voirie, de signaler la nécessité de l'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement.

Je m'occupe de la prévention aux abords des équipements et lieux publics et de la sécurisation du passage des piétons sur la voie publique, notamment devant le groupe scolaire. Je signale également les accidents et transmets les informations vers les services compétents (gendarmerie, police, pompiers, SAMU). Je m'occupe de secourir les individus en cas de besoin et assure la protection des personnes.

Je mène aussi une mission de prévention et de conseil auprès de la population pour le respect de la propreté des espaces publics (dépôt d'encombrants, graffitis,...).

Je suis également mobilisé pour l'ensemble des manifestations sur les communes (fêtes, concerts, spectacles,...) afin d'assurer des missions de prévention et participer à la mise en œuvre du Plan Vigipirate (contrôle des sacs, par exemple).

### Comment s'organise vos journées type ?

**ER :** Ma journée commence par les missions de prévention aux abords du Groupe scolaire : je régule la circulation pour fluidifier le passage des piétons aux emplacements matérialisés et lutte contre le stationnement anarchique. Ces missions sont renouvelées en fin de matinée, début d'après-midi et fin de journée. Le reste du temps est consacré à des missions de prévention sur l'ensemble de la commune : vérification du stationnement anarchique, vérification de la propreté des espaces publics,...



## Les aires de grand passage

Au terme de la loi, le territoire métropolitain doit proposer deux aires de grand passage pour les gens du voyage. Pour ce faire, un système novateur a été adopté par les 37 communes de Toulouse Métropole.

Ces aires de grand passage concernent l'accueil temporaire des gens du voyage à destination ou de retour d'un rassemblement traditionnel ou occasionnel.

Ainsi la ville de Toulouse s'est engagée à prendre en charge chaque année une des deux aires de grand passage sur son territoire communal (l'emplacement précis de l'aire toulousaine répond lui aussi à un système de rotation annuelle).

Concernant la seconde aire, un tirage au sort a eu lieu entre les 36 autres communes membres de Toulouse Métropole afin d'établir les communes d'accueil pour les quatre prochaines années. Toute désignation préalable et volontaire d'une commune prévaut sur le tirage au sort. C'est ainsi que pour 2017, Balma et Quint Fonsegrives qui se sont proposées accueilleront une aire de grand passage. Pour 2018 à 2020, trois communes ont été tirées au sort (avec un ordre de priorité) pour chacune des années. Il est

actuellement prévu que Castelnau (en 2018), Villeneuve-Tolosane (en 2019) et Aussonne (en 2020) accueillent une aire de grand passage. Les sites précis seront arrêtés en janvier de chaque année, les premiers grands passages ayant lieu en avril. Gagnac est arrivé en troisième position pour accueillir une aire de grand passage en 2018 après Saint-Jory et Castelnau. Au regard de cette troisième position et du foncier disponible, aucune aire de grand passage ne devrait voir le jour sur la commune.

### Une utilisation très encadrée

Ce dispositif partagé répond au devoir d'accueil des gens du voyage et la collectivité pourra plus facilement lutter contre les campements illicites. Ensuite l'utilisation des aires de grand passage est très encadrée. La durée de chaque passage est limitée à 15 jours. Les utilisateurs sont fédérés par un responsable avec qui une convention est signée imposant le dépôt d'une caution de 1 500 euros et le paiement d'une redevance pour l'occupation de l'espace et la consommation d'électricité. Toulouse Métropole assure le suivi et la gestion tout au long du séjour. Elle s'engage notamment à effectuer l'enlèvement des déchets ménagers. Le départ de l'aire s'effectue en présence du représentant de Toulouse Métropole après l'établissement d'un état des lieux conjoint.

**:: Communication**

## Newsletter

Newsletters de Toulouse Métropole : rendez-vous le premier mardi de chaque mois. **Inscrivez-vous sur [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr).**

En un clic, recevez chaque mois l'actualité de la Métropole.

La Métropole : Des projets, de la proximité, des talents, de l'innovation et des événements.

**INSCRIVEZ-VOUS à la newsletter sur :**  
[toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

suivez nous sur

**toulouse métropole**



:: Cadre de vie

## Jardins familiaux

Le projet des jardins familiaux avance sur le site du Grand Parc Garonne. Les retours des études de sols ont confirmé la possibilité d'accueillir un tel aménagement. Les personnes s'étant manifestées suite à nos différents appels dans les précédentes éditions du Gagnacais ont été contactées et elles se sont réunies début avril. À ce jour, quelques parcelles restent disponibles et les personnes intéressées peuvent contacter la mairie afin de rejoindre les premiers jardiniers ! Une nouvelle réunion d'information, afin de finaliser la mise en place de ces jardins, est prévue le vendredi 5 mai, à 18 h, en mairie (inscription préalable à l'accueil de la mairie au 05 62 22 93 50).



Vue sur les jardins familiaux depuis le Grand Parc Garonne (grande photo) | Zoom sur les jardins familiaux (petite photo).



Tri des bouchons de la Cabane Récup par l'association « Les amis de Fambine ».

:: Cadre de vie

## La Cabane Récup

La Cabane Récup, installée sur le site de Campistrion, permet de récupérer bouchons, piles, cartouches, capsules de café, lunettes, canettes, CD... Les produits récupérés sont ensuite valorisés par des associations caritatives.

Dernièrement, l'association **Les amis de Fambines** a procédé au tri des milliers de bouchons en liège amassés depuis plus d'une année. Valérie, membre très active de l'association accompagnée de deux Gagnacaises également membres de l'association, se sont afférees autour des sacs de récupération pour trier l'ensemble. 180 kg de bouchons ont été récupérés pour être vendus à un recycleur qui les transformera en combustible.

**Les amis de Fambine** est une association à but non lucratif (loi 1901) dont l'objectif est de collaborer au développement de l'île de Fambine au Sénégal et d'aider ses habitants à lutter contre l'analphabétisme des enfants et des femmes, la malnutrition et la pauvreté. Depuis 2001, l'association mène sans relâche des actions ; elle a notamment contribué à la construction d'une école, qui vient de célébrer ses trois premiers bacheliers.

Au-delà des collectes de fond, les membres de l'association réalisent aussi des collectes de fournitures scolaires, de vêtements, de bougies et même des ballons, qu'ils envoient sur l'île de Fambine.

**Renseignements et situation des points de collecte :**  
[www.lesamisdefambine.fr](http://www.lesamisdefambine.fr)  
 E-mail : [valerie@lesamisdefambine.fr](mailto:valerie@lesamisdefambine.fr)



:: Cadre de vie

## Nettoyage des berges de Garonne

Dimanche 9 avril, les membres de l'association **Champ d'action** ont mené une opération de nettoyage des berges de la Garonne sur la commune, entre la Gèze et la passerelle.

De nombreux débris, bouts de plastique, du verre et même une moto ont été récupérés. Une nouvelle action de nettoyage sera organisée au mois de septembre afin de nettoyer les îlots.



L'association **Champ d'actions** est une association loi 1901 de protection de l'environnement, qui s'est donnée comme objectif pour 2017, de nettoyer les bords de la Garonne du département. Elle vise en priorité les berges traversant les villes, secteurs davantage susceptibles d'être envahis de déchets.

« Protéger, conserver, restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels des espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sols, les sites, les paysages et le cadre de vie, lutter contre les pollutions et nuisances, contre l'aliénation des chemins ruraux et de randonnée ; promouvoir la découverte et l'accès à la nature ; agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme » telles sont les missions de cette association comme le rappelle Florence Ducroquetz, Présidente de l'Association.

**Pour en savoir plus : Champ d'actions sur Facebook**  
 E-mail : [champdactions@gmail.com](mailto:champdactions@gmail.com)



:: Cadre de vie

## Extension des coupures partielle de l'éclairage public

Dans le cadre de la politique en matière d'économie d'énergie, des coupures partielles de l'éclairage public ont été mises en place sur certaines portions de la commune sur la tranche 1 h - 5 h du matin depuis juillet 2015.

Lorsque cette démarche avait été mise en place sur Gagnac, seules 2 700 communes pratiquaient des coupures d'éclairage nocturne, aujourd'hui ce sont 12 000 communes (soit quatre fois plus de communes en moins de deux ans).

Au regard des retours globalement positifs sur la mise en place de ce dispositif et dans un souci de meilleure prise en compte des enjeux énergétiques, écologiques et économiques, les coupures partielles de l'éclairage public vont être étendues sur la commune dans les quartiers de la Beauté, la Hire, la Voie Romaine (partie restante), Turret et Allée du Bac, l'Oustalet et de la Résidence du château.

Entre 2015 et 2016, les actions menées (optimisation du chauffage, renouvellement d'équipements, coupure partielle de l'éclairage public,...) en faveur des économies d'énergie ont permis de réduire de plus de 45 000 euros (10 000 en 2015 et 35 000 en 2016) ce poste de dépense.

Pour en savoir plus sur les coupures d'éclairage public la nuit, vous pouvez consulter l'étude menée par la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes : [https://www.anpcen.fr/docs/20150705154513\\_gnxyp6\\_doc167.pdf](https://www.anpcen.fr/docs/20150705154513_gnxyp6_doc167.pdf)

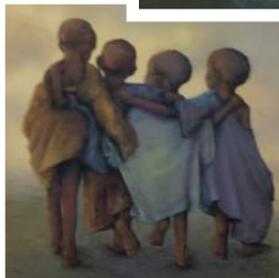
:: Évènement

## Salon des artistes Midi-Pyrénéens

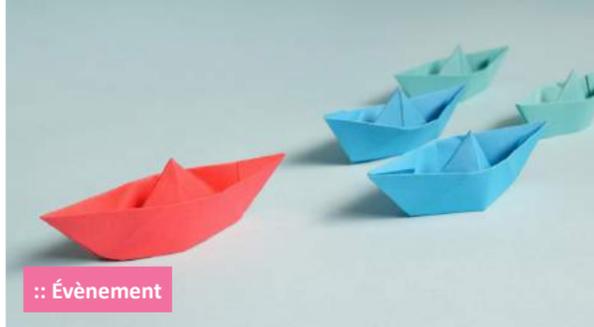
Pendant une semaine, l'Espace Garonne a accueilli le 136<sup>e</sup> salon des artistes Midi-Pyrénéens. Cette association, présidée par Christiane Saint-Blancat, œuvre pour la promotion des artistes régionaux.

Plus d'une vingtaine d'artistes ont exposés leurs œuvres : sculpture, acrylique, pastel, sanguine, dessins, vitrail, ... Daniel Soum, artiste peintre reconnu, était l'invité d'honneur de cette exposition et il a fait découvrir ses œuvres.

Lors du vernissage, trois prix ont été remis afin de récompenser les œuvres originales. Le prix de l'Association a été remis par Daniel Soum et M. Dony, trésorier de l'association, à Thierry Roca et Clémence Caruana. Le prix de la ville de Gagnac a été remis par M. le Maire, à M. Topan.



De gauche à droite : Vue sur l'exposition | Lauréat du prix de la Ville de Gagnac | Lauréats des prix de l'Association (œuvre de Thierry Roca à gauche et de Clémence Caruana à droite).



:: Évènement

## Journée Culture à l'École élémentaire

La Commission Culture organise, en partenariat avec l'équipe éducative, une journée dédiée à la culture le vendredi 23 juin.

Le principe de la journée est de faire découvrir différentes facettes de la « Culture » autour de plusieurs ateliers organisés tout au long de la journée : écriture, tag, sculpture, peinture, origami, cirque, théâtre. Les enfants réaliseront différentes œuvres au cours de ces sept ateliers.



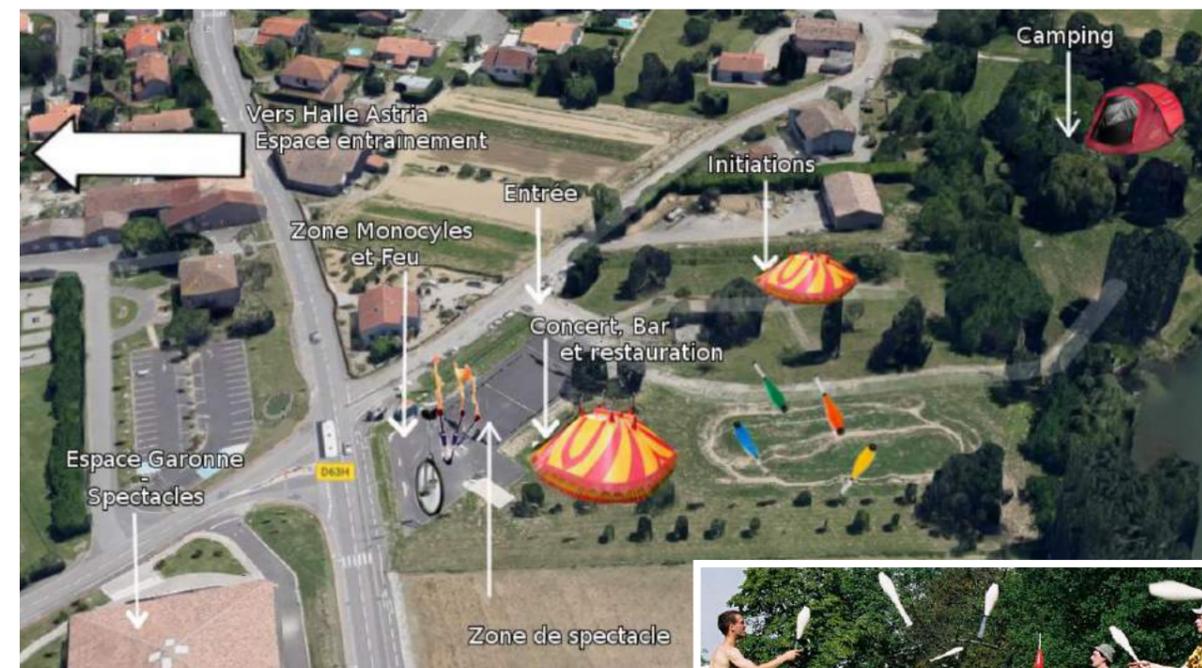
:: Évènement

## Exposition de peintures

Depuis la mi-avril, le hall de la Mairie ainsi que les murs de la bibliothèque vous font découvrir un autre talent caché...

Habitant à Gagnac depuis 6 ans, artiste peintre, Benoît Benhamou se passionne pour la peinture depuis quelques années, laissant libre court à son inspiration ou à son imagination du moment. Véritable autodidacte, il utilise la peinture acrylique pour toutes ses toiles, et s'oriente vers un style qu'il qualifie comme étant proche de l'univers de la « science-fiction ». Il n'hésite pas pour autant à sortir de sa zone de confort pour du contemporain ou de l'abstrait : l'expérimentation est son leitmotiv !

Alors, soyez curieux et venez découvrir ses toiles à partir du 18 avril !



:: Évènement

## Festival « Boudu la Jongle, village de cirque »

Gagnac va accueillir la 16<sup>e</sup> édition du festival « Boudu la Jongle » du 7 au 9 juillet prochain. Cette convention de jonglerie et de cirque rassemblera les jongleurs autour d'ateliers, de spectacles et de concerts. Des initiations aux arts du cirque (trapèze, mât chinois, tissu, jonglerie, acrobatie, ...) seront également proposées pour les non avertis et curieux de tout âge et de toute condition physique et mentale.



L'association « Par Hazard » animant ce festival est une école de cirque associative toulousaine organisant des événements culturels, soutenant les acteurs et des actions culturelles et ayant une démarche d'éducation populaire à destination des jeunes, des adultes, des personnes en situation d'handicap. Le festival « Boudu la Jongle » est l'évènement historique de l'association.

### À retenir dans le programme du festival :

#### Vendredi 7 juillet

Journée des institutions pour les personnes en situation de handicap

**En soirée :** Scène ouverte d'artistes amateurs et professionnels et concert



Grande photo : plan des installations sur les sites de Catcharry et Campistron.

#### Samedi 8 juillet

**Matinée :** Bébé Boudu / Atelier de pratique des arts du cirque en binôme parent/enfant.

#### Toute la journée :

- Ateliers de spécialisation à la jonglerie proposés par les participants et artistes professionnels.
- Ateliers d'initiation au cirque proposés par les bénévoles qualifiés de l'association à destination du grand public
- Parade de jongleurs et spectacle tout public

**En soirée :** spectacle sous forme de cabaret de cirque d'artistes professionnels puis concert et scène ouverte feu.

#### Dimanche 9 juillet

**En matinée :** Bébé Boudu

#### Toute la journée :

- Ateliers de spécialisation à la jonglerie
- Ateliers d'initiation au cirque
- Jeux de la Jongle

**:: Comité des fêtes**

## Comité des Fêtes

### Vide grenier

Encore une fois, le vide grenier du lundi de Pâques a connu un vif succès pour le plus grand plaisir de l'équipe du comité des fêtes. Cette belle journée a pu offrir aux curieux un agréable moment en redécouvrant des objets anciens qui réveillent, pour certains, de vieux souvenirs.

Et rares furent les promeneurs qui ne se laissèrent pas tenter par une super affaire auprès des nombreux exposants.



### Fête du village

Avec l'apparition des beaux jours, l'équipe du comité des fêtes commence à préparer la fête locale.

Le programme des festivités arrivera dans vos boîtes aux lettres début juin ; d'ores et déjà, pensez à retenir les dates du 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet !



**:: ASCG**

## Chorale

Gagnac en Choeur participe et organise, en collaboration avec la commission culture municipale, le Festi Chœur's 2017 (4<sup>e</sup> rencontre de chorales).

Ce concert aura lieu le samedi 13 mai à l'Espace Garonne, avec la participation des chorales « Chor'Alban », « Men in Brax », « Chœur Franco Slave » de Toulouse Les Amidonniers et « le groupe vocal de Bouloc ».

La participation à ce concert est libre et les sommes récoltées seront reversées à l'association Femmes du Monde. Gagnac en Choeur participera également au concert organisé par la chorale de Saint Alban, le dimanche 14 mai 2017.

**Contact : 06 75 66 31 84**



**:: Cadre de vie**

## Association des Parents d'Elèves



L'association des Parents d'Élèves de Gagnac (APE) organise le dimanche 7 mai, de 9 h à 18 h, son 1<sup>er</sup> « VIDE TA CHAMBRE » à l'Espace Garonne.

Le principe est le même qu'un vide-grenier, à la seule différence que les objets à la vente sont ceux que l'on peut trouver dans une chambre d'enfant (vêtements, objets de déco, jouets, jeux, livres...) mais aussi du matériel de puériculture.

Tous les bénéfices de cette journée seront entièrement reversés à la coopérative scolaire de l'École élémentaire Jean de Cruzel afin de soutenir les différentes classes dans leurs projets pédagogiques.

**Pour tous renseignements, contactez l'APE :**

**Mail : parents.eleves.gagnac@gmail.com**

**Tél : 06.23.71.85.42**



**:: ASCG**

Le bureau du Club des Anciens.

## Anciens

Le Club des Anciens vous accueille les lundi, mardi et jeudi de 14 h 30 à 17 h à la Salle Savagnac.

Le 37<sup>e</sup> repas de l'Amitié aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2017, à l'Espace Garonne. À cette occasion, sera célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire du Club des Anciens créé, le 3 janvier 1977, à l'initiative du maire de l'époque, Jacques de Cruzel, et présidé par Marcel Savagnac.

**Contact : 06 75 66 31 84**



**:: ASCG**

Le nouveau bureau de la section Chasse.

## Chasse

La chasse est un loisir et un sport très réglementé, pratiqué dans le respect des autres et de l'environnement. La section « Lou Cassaire » accueillait une cinquantaine d'adhérents en 2016 et sa dernière assemblée générale annuelle a été l'occasion d'élire un nouveau bureau suite au départ de Jean Jacques Lauzet de son poste de Président.

Les journées dédiées à la chasse sont le jeudi, le dimanche et le samedi matin. Les lièvres sont chassés les jours d'ouverture et de fermeture de la saison. Concernant les lâchers de faisans, aucun calendrier n'est établi mais les adhérents sont tenus informés par SMS. Les battues aux gros gibiers sont réalisées avec les associations de Saint-Jory et Seilh. Les populations de sangliers étant en forte augmentation, des battues sont organisées sous le contrôle des services de la Préfecture.



**:: ASCG**

Les musiciens des écoles de musique.

## Musique

Le concert d'ouverture du Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain, a pour sa 3<sup>e</sup> année, été assuré par les écoles du canton.

Plus de 50 musiciens se sont produits sur scène, tous issus des écoles de musique du Nord Toulousain : Gagnac, Aucamville, Bruguières, Castelginest, Fenouillet ou Launaguet. Cette rencontre est un événement fédérateur autour de la musique, et offre une belle occasion de mettre en lumière le travail que mené tout au long de l'année, par les professeurs et les élèves.

Plus de 250 personnes étaient présentes au Bascala (soit deux fois plus que l'année dernière !) pour profiter d'un programme éclectique autour de la « Guitare dans tous ses états » allant de compositeurs classiques aux Beatles ou même Metallica, en passant par le jazz. L'École de Musique de Gagnac tient à remercier l'association APG (Association pour la Promotion de la Guitare) Sud pour son initiative ainsi que l'ensemble des professeurs impliqués dans ce projet et Arnaud Ruiz, professeur de guitare à l'École de Musique de Gagnac.



:: ASCG

## Gagnac Rando

L'année 2017 a bien commencé avec les habituelles sorties du lundi et du jeudi. De nouveaux adhérents sont venus rejoindre les effectifs de la section afin de parcourir les sentiers autour de Gagnac.

Les jeudis, des sorties plus lointaines sont organisées avec mise en place d'un covoiturage au départ de Gagnac. La première sortie autour de Saint-Sauveur a connu un franc succès.

Des sorties sont également organisées deux fois par mois le dimanche : le 26 février, sortie raquette au Mourtis, le 12 mars à Ganties. Les prochaines sorties du dimanche sont prévues dans le Tarn et Garonne, l'Ariège ou l'Aude

Si vous voulez marcher dans une ambiance conviviale et découvrir la région, vous pouvez prendre contact avec la section (rando@ascg-gagnac.fr). Vous serez accueillis avec grand plaisir pour partager de belles journées sans aucun esprit de compétition !

Cette année encore, la section organisera la retraite aux flambeaux lors de la fête locale de Gagnac. La manifestation se déroulera le dimanche 2 juillet, à partir de 22 h et la section espère vous accueillir nombreux.



:: ASCG

Lâcher de truites aux Millières.

## Pêche

La saison 2017 s'écoule lentement, la Gaule Gagnacaise a pris son rythme de croisière.

Cinq lâchers de truites ont déjà eu lieu sur le Lac des Millières et la participation des adhérents est en augmentation régulière : 80 à 85 pêcheurs lors du 1<sup>er</sup> week end, 110 à 155 pour les suivants.

En 2016, la section comptait 354 adhérents, 2017 devrait être plus prometteuse car à ce jour 272 cartes ont été vendues dont 25 % à de nouveaux pêcheurs.

Les prochaines manifestations organisées par la section auront lieu :

- Le 20 mai, avec le concours de pêche aux poissons blancs pour les adhérents de la Gaule gagnacaise.
- Le 10 juin, avec concours des 3 villages (Aucamville, Fenouillet et Gagnac). Il s'agit d'un concours par équipe de 2 pêcheurs. Les inscriptions se font auprès de Christian STALRIC.
- Le 1<sup>er</sup> juillet, avec le concours de la fête locale ouvert aux adhérents et aux Gagnacaises et Gagnacais désirant passer un agréable moment au bord du lac des Millières. Cette manifestation sera suivie du traditionnel « moules frites ».

Les inscriptions se feront auprès de Christian STALRIC (attention, les places sont limitées).

La saison reprendra les 16 et 17 septembre avec les 38 heures de la carpe.

**Contact : Christian STALRIC / 06 68 76 83 33.**



:: ASCG

## Tennis

Depuis le début de la saison, le Tennis Club de Gagnac se démarque !

Enseignement ou entraînement, animations, compétitions individuelles ou par équipes, les dirigeants et l'enseignant Valentin mettent tout en œuvre pour faire vivre la section par la diversité des activités.

Les dernières journées jeux et matchs pour les enfants ont été organisées le 4 février et le 1<sup>er</sup> avril. Comme à l'accoutumée, ces journées ont été appréciées par petits et grands.

Samedi 18 mars, l'animation « honneur aux dames » a remporté un franc succès. Une dizaine de femmes étaient présentes pour partager un agréable moment autour de la balle jaune.

Au niveau compétition, quatre équipes jeunes sont engagés dans les compétitions (équipe garçons et équipe filles 13/14ans, ainsi que deux équipes garçons 9/10ans). Chez les adultes, quatre équipes (trois équipes hommes et une équipe dames) sont engagées également.

Le tournoi interne du club est toujours en cours, la finale aura lieu fin Juin. Le Tournoi Multi-Chance du 4 au 6 mars a été une réussite ; à retenir, la 3<sup>e</sup> place de Rodney, joueur portant les couleurs du TC Gagnac.

Le tournoi adultes se déroule du 26 avril au 13 mai. Le TC Gagnac a également engagé un partenariat avec le Centre d'animation. Les enfants pourront désormais découvrir le tennis sur les temps d'activités périscolaire et pendant les vacances scolaires.

Des journées portes ouvertes seront organisées les 10 et 11 juin et vous pourrez profiter de l'occasion pour essayer l'activité !



Journée Jeux et Matchs avec les enfants.



**Dimanche  
7 mai 2017 :**

« Vide ta Chambre » organisé par l'APE de Gagnac, Espace Garonne



**Mardi  
23 mai 2017 :**

Réunion publique de mi-mandat



**Samedi  
13 mai 2017 :**

Festichoeurs, Concert de Chorales



**Dimanche  
14 mai 2017 :**

Exposition bonsaïs (Maison des Associations)

## Au programme

### MAI

**1/05 :** Fête de la pétanque au club house (9 h : concours à la mêlée/11 h 30 : apéritif/12 h 30 : repas).

**7/05 :** « Vide ta Chambre » organisé par l'APE de Gagnac, Espace Garonne, toute la journée.

**7/05 :** Deuxième tour des élections présidentielles.

**8/05 :** Commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale.

**12-13/05 :** « 24 h du Foot 7 de Gagnac ».

**13/05 :** Festichoeurs, Concert de Chorales.

**14/05 :** Exposition bonsaïs (Maison des Associations).

**20/05 :** Concours de pêche aux poissons blancs pour les adhérents de la Gaule gagnacaise.

**23/05 :** Réunion publique de mi-mandat, Hôtel de Ville.

### JUIN

**10-11/06 :** Journée portes ouvertes au tennis.

**10/06 :** Concours de pêche des « 3 villages ».

**11/06 :** Premier tour des élections législatives.

**13/06 :** Fête du Centre de loisirs sur le thème de la « Fête foraine ».

**17/06 :** Concert de l'École de Musique.

**17/06 :** Séance de « Kamishibai » (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois à trois portes) animé par Isabelle Bedhet, de la compagnie « Théâtre de la Terre ».

**18/06 :** Deuxième tour des élections législatives.

**23/06 :** Journée Culture à l'École élémentaire.

**24/06 :** Gala de danse, ASCG Danse.

**29/06 :** Spectacle de fin d'année de l'École élémentaire.

**Du 30/06 au 2/07 :** Fête de Gagnac organisé par le Comité des Fêtes.

### JUILLET

**1/07 :** Concours de pêche de la fête locale suivi du repas « Moules frites ».

**2/07 :** Concours de pétanque de la Fête locale (Challenge du Maire).

**Du 7/07 au 9/07 :** Festival « Boudu la Jongle ».

**8/07 :** Challenge « Thadée » de Pétanque, concours officiel en triplettes.